



LE MOT DU MAIRE

Bonjour,

L'année 2017 touche à sa fin, les fêtes de fin d'année approchent. On pense déjà cadeaux et réveillon avec, en prévision pour la plupart d'entre nous, des rassemblements familiaux ou du temps à partager avec des amis. Pour la plupart d'entre nous, oui, mais pas pour tous. Les personnes seules ou sans ressources ne seront pas plus « à la fête » ces jours-là que les autres. C'est là que la solidarité intervient. Elle se décline de multiples façons, dans des structures départementales, dans une multitude d'associations ou de manière plus personnelle. C'est aussi parfois, plus simplement, un coup de main, un service rendu à son voisin, une attention particulière ou juste prendre des nouvelles.

Ce numéro de votre bulletin communal tentera de faire l'inventaire de tout ce qui existe à proximité de chez nous, afin de permettre à ceux qui en ont besoin de trouver de l'aide. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), est l'instance première à laquelle on peut s'adresser. Structure qui aide, par définition, le CCAS est aussi une structure qui reçoit. Des dons peuvent y être faits, en contrepartie le donateur peut bénéficier des déductions fiscales prévues par la loi : réduction d'impôt de 66% de son montant.

Nous avons montré récemment combien la solidarité n'est pas un vain mot à Mancey. L'accueil de la famille Ukperaj a permis à nombre d'entre vous de la faire vivre. Partie d'Albanie début juillet, son chemin s'est arrêté dans notre commune, après que j'ai accepté de les mettre à l'abri dans le logement communal. Ismail, Nisa, Olda et Aida ont pris le chemin de l'école dès la rentrée, les plus jeunes à Mancey, les deux aînées à Boyer. Les démarches pour obtenir le droit d'asile sont longues, complexes et fastidieuses. En attendant, nombreux sont ceux qui s'impliquent pour leur apporter de l'aide, aide alimentaire, transport, soins médicaux, apprentissage du français, ou simplement en les invitant à participer à une manifestation. Soyez ici remerciés de votre engagement, vous tous qui faites que décidément non, « aujourd'hui on n'a plus le droit ni d'avoir faim ni d'avoir froid », en tout cas, pas à Mancey.

Je souhaite à chacun d'entre vous de Bonnes Fêtes de fin d'année !

Christine BOURGEON

Information :

La Mairie sera fermée du vendredi 22 décembre à midi au mardi 2 janvier inclus.

Il n'y aura pas de permanence le 31 décembre pour les inscriptions sur les listes électorales.

À LA RENCONTRE DES... membres du CCAS

Portrait de solidaires

Le CCAS ? Qu'y a-t-il derrière ces initiales ? « Comité Communal des Actions Sociales », comme il y en a dans toutes les communes. Certes mais encore ? Des femmes et des hommes (souvent plus de femmes que d'hommes) qui considèrent que faire société c'est à la fois pouvoir compter sur les autres et leur être utiles. S'il est une émanation du Conseil municipal, il est composé pour moitié d'habitants qui ne sont pas des élus mais qui se sont volontairement associés¹.

Les membres du CCAS disent que cet engagement demande de la compréhension, du temps, de l'énergie et de l'inventivité et aussi « l'apport de compétences issues de professions ». Nous leur devons l'organisation de la randonnée pédestre ou cyclable de Septembre, la vente des brioches, le repas des aînés, le concours de tarot en Janvier, parfois des soirées spectacles comme au printemps dernier sous chapiteau, l'aide aux associations alimentaires de Tournus dans la mesure où l'accès y est plus discret que sur place (en ville on est souvent plus à l'aise), l'aide à une famille de réfugiés ou le coup de pouce financier à un jeune de la commune pour préparer un diplôme. Toutes ces prestations sont auto-financées grâce à une activité suffisamment dynamique.

Pour ses membres, cette activité « n'a rien à voir avec la charité, il s'agit de solidarité, ce n'est pas du tout la même chose ». « Nous ne cherchons pas à identifier qui bénéficie de quoi. Un jour cela peut être notre tour d'avoir besoin de quelque chose » précise l'une d'elle. La solidarité, c'est quand on pense que notre sort à

tous est lié aux uns et aux autres. C'est donc plutôt « un état d'esprit et une action qui créent

de la convivialité et participent à l'esprit de partage au sein de la commune ». « Les gens nous attendent et leur participation, un regard ou un sourire est notre récompense ». Ce n'est pas le seul retour de ces actions : « entre nous et des bénévoles ponctuels, par exemple, ceux qui nous aident pour baliser et organiser la rando ou le tarot ou pour chercher des lots, se crée au fil du temps, un esprit d'équipe ». L'une d'elle est ainsi en action depuis 23 ans. « Ces actions nous soudent nous aussi, ça fait du bien ». Cela n'empêche pas parfois des discussions passionnées au sein du groupe afin de chercher ce qu'il y a de mieux à faire. « Nous n'avons pas le sentiment d'être une institution mais un lieu-ressources. C'est pour nous une forme d'engagement » et il s'agit plutôt « de favoriser un développement de caractère interpersonnel de l'entraide ». « Le CCAS peut aussi être source de conseil pour des initiatives prises par des habitants ». D'ailleurs nous venons de le voir avec l'accueil d'une famille de réfugiés, beaucoup s'y sont mis sans chercher à savoir qui organise quoi.

En même temps, aucune autosatisfaction n'émerge des propos : « tout le monde peut faire quelque chose et le CCAS peut faire déclic pour de nouveaux engagements ». C'est une des préoccupations de ce groupe. Comment faire pour être plus nombreux ? « Comment faire pour que ce ne soient pas toujours les mêmes qu'on retrouve dans le CCAS et les associations ». Comment tous les hameaux de la Commune s'y retrouvent et que cela ne se limite pas au Bourg, Dulphey, La Bussière et

¹ Présidé par la Maire Christine Bourgeon (c'est la loi) le CCAS de Mancey est composé de Marianne Coulas, Fabienne Dauvergne, Isabelle Pageault, Robert Lebœuf, Michael Littfass pour le Conseil Municipal et de Christophe Guillet, Renée Leboeuf, Mireille Littfass, Delphine Robbe, Bernadette Simonin pour les volontaires. Sans compter les « coups de mains » en fonction des actions menées.

À LA DÉCOUVERTE DE... l'Albanie



La présence de la famille Ukperaj à Mancey nous a donné envie d'en connaître un peu plus sur l'Albanie.

Nous partageons ici, avec vous, les fruits de recherches personnelles et de discussions avec Emri et Arta Ukperaj.

De nombreuses informations sont tirées de <https://www.robert-schuman.eu/fr/syntheses/0050-l-albanie-aujourd-hui>

L'Albanie, en albanais: "Shqipëria", signifie "le pays des aigles"

le drapeau: aigle à deux têtes pour un même corps pour deux religions?

Constituée en tant qu'Etat à l'issue des guerres balkaniques, en 1913, l'Albanie demeure un pays mal connu, du fait de son isolement politique total durant la seconde moitié du XXe siècle.

Petit pays de par sa superficie (28 000 Km²) et sa population (tout juste 3 millions d'habitants), son territoire ne recouvre pas la totalité des zones de peuplement albanophone. Le nombre très important des Albanais vivant hors des frontières, surtout en ex-Yougoslavie, a permis de parler de "peuple partagé" et constitue une question politique majeure pour l'ensemble des Balkans.

Les quarante cinq années du régime dictatorial sévère, mis en place par Enver Hoxha et qui s'est maintenu jusqu'en 1991, ont profondément marqué le pays. Le chemin vers une vraie démocratie s'avère très lent. Encore aujourd'hui, beaucoup d'Albanais sont confrontés à des pressions, comme lors des dernières élections de juin 2017, voire exposés à de réelles menaces mafieuses.

Qu'en est-il des croyances? Convertie à l'Islam par les Turcs, l'Albanie compte actuellement trois religions principales: les Musulmans, les Orthodoxes et les Catholiques. Cependant, les clivages religieux jouent un faible rôle dans le pays aujourd'hui, à la fois en raison de la tradition très ancienne de coexistence pacifique entre les diverses religions, mais aussi parce que sous le régime autoritaire toutes pratiques religieuses ont été rayées du calendrier et interdites dès 1967.

Le père Noël en Albanie ?

A l'inverse de nombreux pays, en Albanie c'est surtout le Nouvel An que l'on fête en grande pompe en famille et non Noël, toutes pratiques religieuses ayant été rayées du calendrier et interdites sous le régime autoritaire d'Enver Hoxha dès 1967.

C'est donc le 31 décembre et le 1er janvier que les Albanais fêtent en famille, toutes religions confondues, avec tous les aspects de Noël chez nous : un sapin décoré dans la plupart des maisons, beaucoup de lumières sur les façades, et bien sûr un père Noël avec des cadeaux - pardon, un père Janvier tout vêtu de rouge: Baba gjyshi i vitit te ri (pour ceux d'entre nous qui ne parlent pas encore albanais: le "Pépé du Nouvel An")

Au menu du soir, des bakllava à volonté, pâtisseries feuilletées confectionnées traditionnellement le 20 décembre.

LE DOSSIER

Réfugiés et droit d'asile

Depuis quelques années l'actualité nous montre régulièrement l'errance, à travers l'Europe, des populations victimes de la guerre. D'autres fuient les persécutions, religieuses ou politiques, le totalitarisme, ou encore pour des raisons économiques. Personne n'a oublié ces images terribles d'embarcations de fortune surchargées de migrants fuyant leur pays ou pire, d'enfant noyé que la mer a déposé sur une plage...

Quelles que soient les raisons de l'exil qu'ils s'imposent et qu'il ne nous appartient pas de juger, ils demandent la protection du pays dans lequel ils arrivent. En France il existe trois formes de protection : le statut de réfugié, la protection subsidiaire et le statut d'apatride.

Est apatride toute personne qu'aucun état ne considère comme son ressortissant en application de sa législation. Le statut d'apatride est accordé par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), sous contrôle du tribunal administratif.

Est bénéficiaire de la protection subsidiaire toute personne pour laquelle il existe des motifs sérieux et avérés de menaces graves contre sa vie ou sa personne dans son pays.

Le statut de réfugié est accordé sur trois fondements :

- La Convention de Genève du 28 juillet 1951 qui précise que « le statut de réfugié est accordé à toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ».
- L'asile dit constitutionnel, qui accorde le statut de réfugié à « toute personne persécutée en raison de son action en faveur de la liberté ».
- Le mandat du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), si vous avez été reconnu réfugié par le HCR sur la base des articles 6 et 7 de ses statuts.

La protection subsidiaire et le statut de réfugié sont accordés par l'Ofpra, sous le contrôle de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA).

Pour demander l'asile en France, il faut d'abord se faire enregistrer au guichet unique des demandeurs d'asile qui se trouve en préfecture. L'enregistrement consiste en la prise des empreintes digitales, la vérification des documents d'identité et un entretien individuel, destiné à retracer le parcours depuis le pays d'origine. Puis un agent de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) fait une évaluation de la situation du demandeur d'asile. S'il estime que les conditions sont remplies, la préfecture remet une attestation de demandeur d'asile d'une durée de validité d'un mois, permettant de rester sur le territoire français. L'Ofii ouvre également le droit à l'allocation pour demandeur d'asile (ADA), qui pourra être effectivement perçue au bout de 45 jours environ. Il propose également, si besoin, une place d'hébergement en Centre d'accueil pour demandeur d'asile (CADA) ou en hébergement d'urgence.

Aujourd'hui il n'y a plus aucune place disponible, les migrants qui arrivent sur Mâcon sont sous tentes sur le parking Monnier...pour la plupart. Ils sont pris en charge par des associations caritatives comme la Ligue des Droits de l'Homme, dont les bénévoles font un énorme travail pour leur fournir des tentes, de la nourriture, des vêtements, du gaz etc. Les Restos du cœur tentent également d'assurer le ravitaillement quotidien, ainsi que des commerçants et des habitants.

La préfecture remet également un formulaire de demande d'asile, à remplir et à transmettre à l'Ofpra dans un délai de 21 jours. Si le dossier est complet, l'Ofpra en accuse réception par lettre. Il faut se présenter à nouveau en préfecture avec ce courrier pour obtenir le renouvellement, pour une durée de six mois de l'attestation de demandeur d'asile. Dans les 15 jours suivants l'enregistrement de la demande, une convocation à un entretien est adressée au demandeur. Cet entretien a lieu dans les locaux de l'Ofpra, à Fontenay-sous-Bois. Un nouveau délai d'une quinzaine de jours est nécessaire pour connaître la décision. Si elle est défavorable il est possible de la contester auprès de la CNDA, dans un délai d'un mois. Si le recours est rejeté, le statut de réfugié n'étant pas accordé, le demandeur d'asile doit quitter le territoire français...au moins dans les textes, en réalité un grand nombre d'entre eux reste.

Pour ce qui est de la famille d'Emri et Arta Ukperaj, à l'heure où j'écris ce texte ils ont reçu la convocation à l'Ofpra pour l'entretien. Leur attestation de demandeur d'asile vient d'être renouvelée. Ils ont également bénéficié, grâce à la détermination et à la réactivité de l'assistante sociale qui les a pris en charge, une aide du département dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance, ainsi que des paniers alimentaires à l'épicerie solidaire de Tournus. Ils viennent en complément de l'aide des Restos du cœur de Cluny. Une équipe de volontaires de la commune s'active également pour les aider au quotidien. Cela va de l'abonnement au panier de l'AMAP ou au pain quotidien, à l'apprentissage du français, en passant par le transport aux Restos tous les jeudis, ou aux rendez-vous médicaux, sans oublier les fruits ou légumes produits localement ! Les enfants sont également aidés pour leurs devoirs par une personne de Boyer qui vient chaque mercredi.

Quand vous lirez ces lignes nous saurons sans doute ce qu'il en est de leur demande d'asile, sachant que l'Albanie n'étant pas un pays en guerre, la plupart d'entre elles sont rejetées.

Si ce devait être le cas, j'espère que nous resterons solidaires de cette famille attachante et que nous pourrons continuer à les aider pour leur permettre, si tel est leur désir, de rester vivre avec nous, dans notre beau village.

LES ACTIONS DE LA MUNICIPALITÉ

CHEMINEMENT PIETON

Le cheminement piéton qui permet de se rendre à pied ou à vélo du bourg de Mancey ou de la Bussière au mini stade, avait été fortement dégradé lors des travaux sur la RD 215.

Le conseil municipal a donc décidé de le faire remettre en état. L'entreprise Eiffage a été choisie suite à une consultation d'entreprise. Le chantier se déroule en deux temps :

- réfection du chemin pour un montant de 19 328,00€ HT.
- pose de 117m de barrières de protection pour un montant de 5 265,00€ HT.

Des subventions ont été obtenues, de la DETR (dotation à l'investissement des territoires ruraux) pour 6 300€ et des restitutions d'amendes de police pour un montant espéré de 4 000€ (les dossiers sont encore en cours d'étude).

MONUMENT AUX MORTS

Suite à l'attaque dévastatrice de la pyrale du buis cette année, les buis du monument aux morts ont été totalement détruits. Pour préserver la dignité de cet espace de mémoire, il a été décidé de procéder à leur arrachage. Ils ont été remplacés par des arbustes de diverses essences, à feuilles persistantes et à fleurs. Ces arbustes ont été choisis, sur les conseils du pépiniériste, pour leur attractivité pour les abeilles et leur floraison échelonnée.

MASSIF DEVANT L'ECOLE

Le massif devant l'école ne ressemblait plus à grand-chose ! Il a donc été décidé de confier à Rodolphe la construction d'un muret en pierres et en collaboration avec la commission fleurissement de choisir les arbustes à planter. Des galets blancs ont également été mis en place le long du mur du préau. La réalisation d'Alain Chapot, ardoise et crayons en bois pour marquer le lieu, ont ainsi été mis en valeur.

ESPACE DE COMPOSTAGE

Nous vous rappelons que la placette de compostage sur le parking de l'école est à votre disposition pour y déposer vos déchets organiques, principalement de cuisine ou de jardin. Des seaux sont à votre disposition en Mairie, n'hésitez pas à les demander. Vous pouvez retrouver toutes les informations pratiques sur le dernier bulletin communal ou sur le site de la communauté de communes. Les conseillers municipaux restent également à votre disposition si vous avez besoin d'aide.

QUESTIONS / RÉPONSES

Qu'est-ce que la Maison de Service au Public ?



La MSAP de Sennecey-le-Grand
Une maison de services au public *

- En un même lieu, elle réunit les services suivants :

Pôle Emploi

La CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

La CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail)

La MSA (Mutualité Sociale Agricole)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

La Mission locale du Chalonnais

Ainsi que l'UFC - Que choisir 71, Bresse Initiative, le SAMSAH, Solidarité Partage, l'Association Le Pont, l'ADIL.

- Elle met à disposition des usagers les équipements suivants :

Accès Internet

Espace de confidentialité

Imprimante

Photocopieuse

Téléphone

Wifi

- La MSAP est installée 32 rue des Mûriers à Sennecey le Grand, dans les mêmes locaux que la Communauté de communes et le Pôle Santé.

Les horaires d'ouverture :

Du Lundi au Vendredi : de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00

Par correspondance

32 rue des Mûriers
71240 Sennecey-le-Grand

En ligne

- <https://www.maisondeservicesaupublic.fr>

Courriel :

- msap.sennecey@orange.fr

Téléphone

03 85 44 99 28

Organismes assurant des permanences au RSP

ADIL : Agence Départemental d'Information sur le Logement

Permanence : 3^{ème} lundi du mois de 14h à 16h

Sur rendez-vous : pris au 03 85 39 30 70

Bresse Initiative : Conseils et accompagnement à la création et au développement des entreprises

Permanences 2^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h

Avec ou sans rendez-vous : pris au 03 85 76 03 58

Mission Locale : actions sur l'emploi des jeunes de moins de 26 ans

Permanences 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 13h30 à 17h

Sur rendez-vous : pris au 03 85 93 47 59

UFC – Que choisir 71 : Union Fédérale des Consommateurs

Permanences 1^{er} vendredi du mois de 9h à 12h

Sur rendez-vous : pris au 03 85 39 47 17

SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social des Adultes Handicapés

Sur Rendez-vous : pris au 03 85 43 78 61

Association Le Pont : Service d'accompagnement aux personnes en difficultés sociales

MSA – Médecine du travail : les visites médicales du secteur agricole sont désormais assurées au Relais de Services Publics, une fois par mois minimum sur convocation.

* Les Maisons de services au public délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les Maisons de services au public articulent présence humaine et outils numériques.

Qu'est-ce que l'Association Economie Solidarité Partage ?



L'association Economie Solidarité Partage (fondée en 1990 à Tournus) intervient sur deux axes : l'activité sociale et l'insertion par l'activité économique. Elle rapproche des usagers, des personnes salariées en insertion, des bénévoles investis et une équipe de salariés qui encadrent l'ensemble des activités.

Elle a deux structures complémentaires : une épicerie sociale et une ressourcerie. Elle est installée au Pas Fleury où elle possède des ateliers et magasins où les objets collectés ainsi que les marchandises sont préparés pour ensuite être vendus à bas prix.

L'épicerie sociale et la ressourcerie offrent d'une part des emplois pour les personnes qui y travaillent (tri, préparation, réparation et valorisation des objets collectés via les points de collecte des communautés de communes ou déposés par les particuliers) et d'autre part des produits à bas prix (vêtements, électro-ménager, jouets, livres, meubles).

Cette association offre des emplois d'insertion qui permettent à des personnes de se réinsérer par le travail.

* L'épicerie sociale, au Caddy fleuri, propose aux personnes en situation précaire (orientées par un travailleur social), un accès à faible coût à des denrées alimentaires. Un partenariat avec des magasins localement permet à l'épicerie sociale de proposer des produits frais.

Des bénévoles se chargent des collectes et du tri des denrées alimentaires. Elles accueillent les bénéficiaires au magasin.

Téléphone : 06 29 84 18 69

545 foyers y étaient inscrits en 2016.

* Rien n'se perd Ressourcerie

La ressourcerie permet de redonner une seconde vie à des objets jetés ou déposés, de fournir du travail à des personnes en réinsertion et d'offrir à prix faibles des objets nécessaires à la vie des ménages (meubles, livres, jouets, vêtements, électroménager).

Elle relie insertion, solidarité et développement durable.

Horaires d'ouverture du magasin : les mardis et vendredis de 9H00 à 12H00 et de 14h00 à 17H00 et les samedis de 9H00 à 12H00

Téléphone : 03 85 32 16 89

INFORMATIONS PRATIQUES

Les aides départementales

Quelques informations et exemples d'aides ou dispositifs dans le cadre de l'enfance et de la famille, de l'insertion mais également pour le logement.

L'Enfance et la famille :

Allocations mensuelles et secours uniques

Aide financière pour les familles dans le besoin rencontrant des difficultés pour entretenir, soigner, éduquer leur enfant ou leur futur enfant (femme enceinte). Aide également à l'attention des jeunes majeurs de moins de 21 ans ou mineurs émancipés.

Complément aux bourses scolaires ou universitaires

Ce complément peut être versé à des jeunes de plus de 21 ans qui poursuivent des études dans des conditions matérielles difficiles, sans soutien familial et qui avaient été pris en charge physiquement ou financièrement avant leurs 21 ans par le service de l'aide sociale à l'enfance.

Aides financières Aide Sociale à l'Enfance et à la Famille

Elles sont versées lorsque le demandeur ne dispose pas de ressources suffisantes pour assurer la santé, la sécurité, l'entretien ou l'éducation de l'enfant.

L'insertion :

Allocations RSA

Aider financièrement les personnes en difficulté en contre partie de leur engagement dans une démarche d'insertion sociale et / ou professionnelle.

Fonds d'aide à la mobilité des bénéficiaires du RSA

Aider en versant une indemnité de déplacement pour les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) tenus aux droits et devoirs rencontrant des difficultés de déplacement afin de remplir les objectifs fixés dans leur contrat d'engagement réciproque (stage de formation, entretiens divers, déplacements pour résoudre problèmes de santé ou sociaux).

Fonds d'aide aux jeunes en difficulté (FAJD)

Aider les jeunes de 18 à 25 ans révolus qui connaissent de graves difficultés d'insertion et qui ont besoin d'une aide financière, d'un accompagnement ou d'un secours temporaire pour faire face à des besoins urgents. Ces aides sont destinées à favoriser une démarche d'insertion sociale et professionnelle.

Le logement :

Aide départementale Habiter mieux 71

Soutenir les propriétaires très modestes dans la réalisation de travaux d'économie d'énergie d'au moins 25% dans le cadre des engagements du Département mentionnés dans le Contrat local

Fonds de Solidarité Logement (FSL)

Aider toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières pour accéder ou se maintenir dans un logement décent et indépendant et pour y disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et de services téléphoniques.

Des fiches détaillées, vous expliquant comment bénéficier de ces aides ou dispositifs, leurs modalités d'obtention et d'intervention ainsi que les pièces nécessaires à la composition d'un dossier... sont téléchargeables sur le site du Département de Saône-et-Loire, dans la rubrique « Aides ».

Retrouvez toutes ces informations sur : www.saoneetloire71.fr

LES MANIFESTATIONS

Les repas de quartier



Les repas de quartier se sont de nouveau déroulés dans la bonne humeur, chacun est heureux de retrouver ses voisins en ce début d'été, après un début d'année qui n'est pas toujours propice aux retrouvailles...

Randonnée du CCAS

Le dimanche 10 septembre, de nombreuses personnes s'équipaient de leurs chaussures de randonnée pour parcourir l'un des 3 circuits proposés par le CCAS. Seul, en binôme ou en petit groupe, chacun a découvert ou redécouvert le sud de notre commune et les villages limitrophes, parfois ponctués de petits trésors tels que la cadole des amoureux !



Halloween

Lors de la soirée du 31 octobre, de charmants petits monstres ont investi les rues de Mancey, chaleureusement accueillis par les habitants qui ne faillirent pas à la tradition et donnèrent de nombreux bonbons... Un panier (commun) de friandises avoisinait même les 6kg !!!

Commémoration du 11 novembre

Comme de coutume, quelques courageux ont bravé le mauvais temps afin de commémorer le 11 novembre. Moment de souvenir émouvant que trop de personnes oublient...

Némo d'enfants

L'association Némo d'enfants a organisé une vente de boudin le dimanche 9 novembre pour le régal des gourmands. Ce fut un vif succès.

Objets de Noël



Les mercredis 22 et 29 novembre, les enfants du RPI étaient conviés, par l'association de la Tirelire des Loustics, à des ateliers de confection d'objets de Noël, à la salle des fêtes de Mancey. La vente de ces objets a eu lieu le samedi 9 décembre, lors de la distribution des sapins à la cave des vigneron de Mancey, à Tournus. Le bénéfice sera reversé aux classes afin de participer au financement de sorties scolaires.

Apéropyrrale à la Bussière

"Bussière, nf: buxaie, lieu où pousse le buis"*. *Cydalima perspectalis*, la pyrale pour les intimes, n'a pas eu besoin d'un dictionnaire de noms de lieu pour s'inviter au royaume des buis qu'est notre Buchire, et une lutte commune s'est organisée contre l'insecte vorace il y a plusieurs années déjà.

Entre voisins on a d'abord discuté oeuf, chenille et papillon sur le bord de la route. Puis on est passé à du plus concret: échanges sur les diverses méthodes de luttés, achats groupés d'insecticides, et surtout traitements simultanés.

Du coup, du début de ce printemps à l'automne, tout a tourné autour de la pyrale à la Bussière, même la fête des voisins: nous nous sommes tous retrouvés par un beau soir de juin pour un "apéropyrrale". Rassurez-vous, les bestioles ne nous ont pas sapé le moral, nous avons bien bu, bien mangé, bien discuté.

(Note du rédacteur: Les petits papillons en sablés salés servis à l'apéro n'ont pas connu un franc succès, on se demande pourquoi...)

« Mancey Patrimoine » et « la table ronde » ont fêté leur mariage !

Par un beau dimanche de septembre, les deux associations qui désormais ne font qu'une, ont invité les habitants de la commune à fêter avec eux l'heureux événement. Entre le stand « nourriture pour l'esprit » (documents sur le patrimoine), le stand « nourriture pour le corps », le stand « jeux d'enfants » et le boulodrome, vous avez eu le choix de vous informer, divertir, restaurer et rafraîchir, et, bien sûr, discuter ou bavarder.

Ce n'est qu'au mois d'octobre, après maintes péripéties, mais juste avant l'assemblée générale, que Mancey Animation et Patrimoine a obtenu la bénédiction préfectorale.



Les pompiers volontaires

La solidarité passe également par la vocation de sapeur pompier volontaire. Notre commune est dotée d'un modeste CPI qui voit son effectif en baisse... Pourtant, la volonté du SDIS71 est, de nouveau, de maintenir les CPI afin de garantir un service de proximité apprécié de tous. De nouvelles formations, adaptées à ses actions, sont désormais mises en place. De nouvelles recrues sont nécessaires à la survie de notre CPI alors n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie ou le chef de centre, François Chapuis.



La traditionnelle choucroute



Les repas, c'est des valeurs sûres pour celui qui les organise. Au départ, ce n'est pas gagné. Une douzaine d'inscriptions fait réfléchir à une éventuelle annulation, mais à la fin - après la date limite d'inscription, évidemment - on arrive à une salle comble.

Pour obtenir la satisfaction des convives, le choix d'un bon traiteur est aussi important qu'un prix abordable. Et la bonne humeur lors de l'épluchage des 180 pommes de terre « maison » semble se transmettre à la salle.

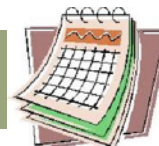
En entrée, la traditionnelle soupe à la courge « maison », et en dessert, la tarte aux pommes et le café, ont parfaitement encadré le repas. Ainsi qu'une musique décente qui a incité à quelques pas de danse. Merci, mesdames, pour le madison.

Alors, comme cette fois-ci, c'était encore une valeur sûre, on récidivera l'année prochaine ...



LES DATES À RETENIR

A vos agendas !



DÉCEMBRE

Samedi 16 décembre

19h - « En attendant Noël » à la salle des fêtes de Mancey
Soirée festive autour du feu, petite restauration et vin chaud
Mancey Animation et Patrimoine

JANVIER

Samedi 13 janvier

18h30 - Voeux du Maire et de l'équipe municipale
salle des fêtes de Mancey

FÉVRIER

Dimanche 4 février
Dimanche 11 février

Jeux intergénérationnels - Salle des fêtes de Mancey
Boudin des pompiers

AVRIL

Samedi 21 avril

Après-midi : Grande fête de village : jeux, petite restauration
En soirée : Dîner bourgignon (*sur réservation*)

JUIN

Dimanche 17 juin

Rallye des vins

CARNET DU JOUR

les naissances

Le 23 septembre 2016, **Antoine, fils de Julie MASUYER et d'Aurélien BOIVIN**

les décès

Le 1er mai 2017, **Annick BOUTET**, âgée de 77 ans (1942)

Le 27 juin 2017, **Yvonne PORTHERET**, âgée de 92 ans (1925)

Le 11 juillet 2017, **Raymond LANCLUME**, âgé de 93 ans (1924)

Le 9 septembre 2017, **Georges LIEGEON**, âgé de 95 ans (1922)



LE DON

Prends ton sourire, et donne-le à celui qui n'en a jamais eu.

Prends un rayon de soleil, et fais-lui percer les ténèbres.

Découvre une source, et purifie celui qui est dans la boue.

Prends une larme, et dépose-la sur le visage de celui qui ne sait pas pleurer.

Prends le courage, et mets-le au cœur de celui qui ne peut plus lutter.

Découvre un sens à la vie, et partage-le avec celui qui ne sait plus où il va.

Prends dans tes mains l'Espérance, et vis dans la lumière de ses rayons.

Prends la bonté, et donne-la à celui qui ne sait pas donner.

Découvre l'amour, et fais-le connaître à tous.

Mahatma Gandhi